Le tarif d'insertion d'une annonce légale, fixé par application de l'arrêté du 16 décembre 2024 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, est dans le département du Tarn, pour lequel Le Tarn libre est habilité, établi au forfait ou à 0,187 euro HT le caractère. Aucune remise ni ristourne n'est autorisée.

Le tarif d'insertion d'une annonce légale, fixé par application de l'arrêté du 16 décembre 2024 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, est dans le département du Tarn, pour lequel Le Tarn libre est habilité, établi au forfait ou à 0,187 euro HT le caractère. Aucune remise ni ristourne n'est autorisée.

ANNONCE LÉGALES 24/24H
Le Tarn libre
Déposez votre annonce :
www.letarnlibre.com
Choisissez votre département de diffusion
ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE

Vie des sociétés

AVIS

–

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire de la SCI « M.P. » immatriculée au registre du commerce d'Albi sous le numéro 899 183 081, 15 Rue du Mai 81600 GAILLAC en date du 3 Janvier 2025 les associés ont pris acte de la modification suivante :

Transfert du Siège social au 9 Place de la fête, Fédiès Bas 81600 GAILLAC a compter du 3, Janvier 2025.

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE DE LA FERME DE LA BONICARDE

EARL au capital de 76224,51
199 Chemin de Bonicarde 81290 VIVIERS-LÈS-MONTAGNES
412 917 544 RCS CASTRES
RNE 412 917 544

–

Par ASSP du 4 août 2025, les associés de l'EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE DE LA FERME DE LA BONICARDE ont décidé avec effet au 31 juillet 2025 de nommer, Monsieur Jean-Baptiste LOUP, demeurant 2 rue des Lilas 81290 VIVIERS-LÈS-MONTAGNES en qualité de co-gérant.

Ces décisions entraînent la publication des mentions suivantes :

ANCIENNE MENTION

gérant : Mme Catherine LOUP, demeurant à Gâche Haut 81290 VIVIERS-LÈS-MONTAGNES

NOUVELLE MENTION

gérant : Mme Catherine LOUP, demeurant 1008 chemin de Gatge Haut 81290 VIVIERS-LÈS-MONTAGNES

M. Jean-Baptiste LOUP, demeurant 2 rue des Lilas 81290 VIVIERS-LÈS-MONTAGNES

SCEA BOIS MOYSSET

Société civile au capital de 34 100
Siège social : 1200 route de Fonfren, BOIS MOISSET
81600 MONTANS
RCS ALBI 428 228 100

–

L'AGO du 15/10/2024 a décidé à compter du 31/12/2024 de rendre effective la démission de Monsieur MAFFRE PHILIPPE aux fonctions de gérant.

Modification au RCS ALBI.

MAFFRE

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

–

La location-gérance consentie par la société dénommée ANGIE TAXI, SARLU au capital de 10 000 , ayant son siège social 51 route d'ALBI 81990 FREJAIROLLES, immatriculée sous le n° 809 802 416 RCS ALBI, à la société dénommée GHIS TAXI, SASU au capital de 1 000 , ayant son siège social 10 Rue Abbé Grégoire 81000 ALBI, immatriculée sous le n° 949 511 877 RCS ALBI, suivant acte SSP en date à FREJAIROLLES du 17/07/2024, du fonds artisanal de taxi (comprenant l'autorisation de stationnement N°4 de la commune d'ALBI et le véhicule équipé taxi), a pris fin le 17/09/2025 par l'expiration de sa durée.

Pour unique avis signé le locataire-gérant.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

–

Aux termes d'un ASSP en date du 12/07/2025, enregistré au SIE CASTRES, le 06/08/2025, dossier : 2025 00024812, bordereau : 8104P01 2025 A 00892, LOS AMIGOS, SAS au capital de 10 000 , ayant son siège social 46 PLACE DU GRIFFOUL 81600 GAILLAC, immatriculée sous le n°843726205 au RCS d'ALBI, a cédé à EURL RAMAGE, SARL au capital de 5 000 , ayant son siège social 9 RUE CHARLES ESCOT 81600 GAILLAC, immatriculé au RCS d'ALBI sous le n°988 539 714, un fonds de commerce : De Restauration, exploité sis 46 Place du Griffoul, 81600 GAILLAC, moyennant le prix de 80 000

La date d'entrée en jouissance est fixée au 12/07/2025.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, ainsi que pour la validité et la correspondance au fonds cédé 46 Place du Griffoul, 81600 GAILLAC.

Dissolutions

AVIS DE DISSOLUTION

–

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE E-TERA SEM E-TERA

Société d'économie mixte locale à forme anonyme en liquidation au capital social de 874 962
Siège social : 35 Lices Georges Pompidou 81000 ALBI
RCS d'ALBI n°431 764 661

–

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18/09/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 18/09/2025. Il a été nommé liquidateur Mme Pichoff Marthe demeurant 74 boulevard Valmy 81000 ALBI et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS d'ALBI.

NOMADIC PLAYERS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00
Siège social : 27, Rue Charcot
81000 ALBI
947 751 442 RCS ALBI

–

AVIS DE PUBLICITE

–

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 17 septembre 2025 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 17 septembre 2025 et sa mise en liquidation.

L'associée unique, Madame Anaïs DESSAIN, demeurant 27, Rue Charcot, 81000 ALBI exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 27, Rue Charcot, 81000 ALBI, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'ALBI.

Mention sera faite au RCS d'ALBI.

Pour avis,

OP AGENCEMENT

Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 000,00
Siège social : 22, Rue André Théron
81230 LACAUNE
928 125 921 RCS CASTRES

–

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 08 septembre 2025 :

Il a été décidé à cette date la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateurs Monsieur Anthony GONCALVES PEREIRA, demeurant 4, Rue Callarat, 81230 LACAUNE et Monsieur Florian OANCEA, demeurant 4, Rue de l'Enreveillé, Appt.2, 81230 LACAUNE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 22, Rue André Théron, 81230 LACAUNE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CASTRES.

Mention sera faite au RCS de CASTRES.

Pour avis,

Ventes aux enchères

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS MAIGNIAL - GROS - DELHEURE - MARTINET-GAMBAROTTO
8 rue Roquelaure 81 000 ALBI
05.63.43.56.56

–

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'ALBI

–

au Palais de Justice d'ALBI (81), Place Lapérouse

–

LE VENDREDI 7 NOVEMBRE 2025 à 10H 30
UNE MAISON D'HABITATION AVEC TERRAIN ATTENANT ,
Sise 61 Route de Montgaillard 81630 TAURIAC
cadastrée section A n° 423 et A N° 120 d'une contenance totale de 20a58ca
MISE A PRIX : CINQUANTE MILLE EUROS 50 000.00 - frais payables en sus

–

A LA DEMANDE DE:

CAISSE DE CREDIT MUTUEL TOULOUSE SAINT AGNE, Société coopérative à capital variable, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 314704818, ayant son siège 44 avenue de l'URSS 31400 TOULOUSE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège, Ayant pour avocat constitué Maître Karine GROS, inscrite au Barreau de ALBI y demeurant 8 rue Roquelaure

DESCRIPTION :

Maison avec garage en demi sous sol et terrain attenant comprenant :

-salon salle à manger cuisine
-2 chambres
-Salle de bains
-WC

1°) Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'Albi, Palais de Justice, Place Lapérouse 81000 ALBI

2°) la visite des lieux sera effectuée le VENDREDI 24 OCTOBRE 2025 à 14H et le MERCREDI 29 OCTOBRE 2025 à 14H par la SCP VIALELLE CALMES CALMES, Commissaire de Justice à ALBI- 22 bld Andrieu- 05.63.54.21.72

3°) Seuls les avocats inscrits au Barreau d'ALBI peuvent porter les enchères.

Pour plus de renseignements : Me GROS 05.63.43.56.56

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS MAIGNIAL - GROS - DELHEURE - MARTINET-GAMBAROTTO
8 rue Roquelaure 81000 ALBI (TARN),Tél. : 05.63.43.56.56

–

VENTE SUR LICITATION AUX ENCHERES PUBLIQUES

–

au Palais de Justice d'ALBI (81), Place Lapérouse

–

LE VENDREDI 7 NOVEMBRE 2025 à 1 0H 30

–

LOT N°1 : UNE MAISON D'HABITATION SISE COMMUNE DE MARSSAC SUR TARN (81150), 4 rue du Moulin cadastrée section AA n°355 d'une contenance de 6a 22ca, SUR LA MISE A PRIX DE CENT TRENTE ET UN MILLE EUROS- 131 000 (frais en sus) avec possibilité de baisse de mise à prix de du quart puis de moitié en cas de carence d'enchères

LOT N°2 : UN BATIMENT A USAGE D'ENTREPOT SIS COMMUNE DE MARSSAC SUR TARN (81150), 11 rue de la Gare cadastré section AS n°92 d'une contenance de 3a 33ca, SUR LA MISE A PRIX DE CENT DIX MILLE EUROS- 110 000 (frais en sus) avec possibilité de baisse de mise à prix de du quart puis de moitié en cas de carence d'enchères

LOT N°3 : DEUX PARCELLES DE TERRE SITUEES COMMUNE DE CASTANET (81150), lieudit les garriguettes cadastrées section B n°725 et 727 d'une contenance de 49a 50ca, SUR LA MISE A PRIX DE MILLE CENT VINGT EUROS- 1120 (frais en sus) avec possibilité de baisse de mise à prix de du quart puis de moitié en cas de carence d'enchères

1°) La licitation des immeubles susvisés a été ordonnée par jugement rendu par le Tribunal Judiciaire d'ALBI du 01.04.2025 signifié et devenu définitif.

2°)Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Tribunal judiciaire d'Albi, Palais de Justice, Place Lapérouse 81000 ALBI

3°)Seuls les avocats inscrits au Barreau d'ALBI peuvent porter les enchères.

4°) les frais taxés seront répartis au prorata des prix d'adjudication

La visite des lieux sera effectuée le MERCREDI 15 OCTOBRE 2025 à 14H pour le LOT N°1 et à 15H pour le LOT N°2 par la SCP AVOUSTIN GRAFFMULLER HUISSIERS à GAILLAC, 86 PLACE Jean Moulin (Tél 05.63.57.06.00)

Pour tous renseignements : Me Karine GROS - Avocat à ALBI : 05.63.43.56.56

HÔTEL DES VENTES DU TARN S.A.R.L.
Agrément 2009 - 707
Me Philippe AMIGUES
Commissaire Priseur et Commissaire de Justice
17-25, rue Antoine-Lavoisier - 81000 ALBI

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Jeudi 2 Octobre 2025

à 10h30
VÉHICULES TOURISME ET UTILITAIRES
À l'Hôtel des Ventes
17 rue Antoine Lavoisier 81000 Albi

PEUGEOT PARTNER de 2005 - IVECO DAILY 65C18 de 2009 (Vente uniquement à des professionnels de l'auto) - PEUGEOT 208 de 2014 et 2017 - RENAULT CLIO de 2016 et 2018 - RENAULT TRAFIC de 2021 - RENAULT KANGOO de 2020 - CITROEN BERLINGO de 2015 NISSAN QASHQAI de 2019 - PEUGEOT EXPERT de 2005

à 14h
MATÉRIELS ET STOCKS PROFESSIONNELS
À l'Hôtel des Ventes
17 rue Antoine Lavoisier 81000 Albi

Matériel de restauration : mobilier pour salles de restaurant, piano de cuisine 4 becs, Four NEVO de 2025, un chambre froide double 12m2 MISA, table et placard inox, meuble réfrigéré 4 portes

Matériel pour pose de piscines et stocks : électroportatif divers (disqueuse, visseuse, meuleuse, perforateur), chariot élévateur TOYOTA à gaz, bétonnières ALTPAD, compresseur KAESER, stock de liners, pompes, skimmers, filtres, sables de filtration, racks

Matériel informatique : écrans de marque SAMSUNG, claviers, casques audio, tours processeurs haut de gamme pour gaming, poste MACINTOSH, ordinateur portable de marque ASUS

Petit stock de matériel de bazar : mercerie, maquillage, quincaillerie, ustensiles de cuisine, parapharmacie

Outillage divers : poste à souder, ponceuse à bandes SIDAMO, perceuse magnétique Fein KBU, meuleuse MAKITA, visseuse à chocs HILTI, scie sabre HILTI, matériel MILWAUKEE, tables à trous, compresseur DEVILBISS, servante FACOM, serres-joints

Expo : frais en sus 14,28 % et 22 % TTC vente en présentiel et en live voir conditions de visites et d'enlèvements à l'étude et sur interencheres

Tél : 05 63 78 27 27
en savoir plus sur
www.interencheres.com/81001

Le Vendredi 3 Octobre 2025

à 14h00
VENTE EXCEPTIONNELLE BOUZAT TRAVAUX PUBLICS
À l'Hôtel des Ventes
17 rue Antoine Lavoisier 81000 Albi

- Six BENNE BENALU bâchage électrique ou manuel de 2015, 2019, 2020 et 2021 - Tracteurs routiers MAN et VOLVO FM (présence clé, carte grise, certificat de non gage et conformité) - Epandeur à chaux PÁBAUD de 2010 avec enrouleur d'air de 5637 heures - Mini pelle sur chenilles PAMNAP Vio25 de 3T de 2015 - Tractopelle TEREX 860 SX 10 tonnes et ses godets - Une pelle CASE 688E de 993 10124 heures - Une tonne à eau 11000 litres PICHON de 2007 - Malaxeur DAIPON de 2010 - Pelle sur chenilles CASE 988LLC de 23 tonnes 7956 heures de 2000 - Bulldozer FIAT de 1972 - Niveleuse de marque FRISCH F85A - Pelle sur chenilles VOLVO Eco 220 de 25 tonnes de 2018 9000 heures - Compacteur de marque DYNAPAC de 1993 de 17 tonnes - Chargeuse godet de 1991 de 17 tonnes de 2m3 HANOMAG - TRACTEUR Agricole JOHN DEERE de 2015 8370R 3900 heures

Avis au public

AVIS AU PUBLIC

–

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET

–

Révision générale du plan local d'urbanisme de la commune de Graulhet

–

Le public est informé que, par arrêté n°38_2025A et arrêté rectificatif n°41_2025A, le Président de la Communauté d'Agglomération a prescrit l'enquête publique relative à la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Graulhet.

Le siège de l'enquête est établi à la mairie de Graulhet, pour une durée de 33 jours consécutifs, du 13 octobre 2025 (8h00) au 14 novembre 2025 (17h30).

Mme Adina Blanchet, commissaire enquêtrice désignée par le magistrat délégué du Tribunal Administratif, assurera l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable :

-sur support papier et numérique mis à disposition au service urbanisme de la Mairie de Graulhet (du lundi au vendredi de 8h à 12h),

-sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (Onglet Mon Agglo>Aménagement du territoire>Document en vigueur Plans locaux d'urbanisme>Enquête publique//En cours ou à venir).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations et ses propositions dans les conditions suivantes :

- lors des permanences de la commissaire enquêtrice par oral et par écrit,

- sur le registre d'enquête papier, mis à disposition du public au service urbanisme de la mairie de Graulhet (du lundi au vendredi de 8h à 12h),

- sur le registre numérique disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération,

- par courrier postal en les adressant par écrit à la commissaire enquêtrice à la Mairie de Graulhet, à l'adresse suivante : Place Élie Théophile, 81300 Graulhet

- par voie électronique en les adressant à plu@mairie-graulhet.fr

La commissaire enquêtrice recevra le public en mairie de Graulhet :

- le lundi 13 octobre de 8h00 à 12h00;
- le mardi 21 octobre de 13h30 à 17h30;
- le mercredi 29 octobre de 8h00 à 12h00;
- le jeudi 30 octobre de 13h30 à 17h30;
- le jeudi 13 novembre de 8h00 à 12h00;
- le vendredi 14 novembre de 13h30 à 17h30.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre papier sera clos et signé par la commissaire enquêtrice et le registre numérique inaccessible.

Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouvertures, en Mairie de Graulhet et au siège de la communauté d'agglomération ainsi que son site internet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces auprès du service urbanisme de la Communauté d'Agglomération à l'adresse : Técou BP 80133, 81604 GAILLAC Cedex

---

COMMUNE DE MARNAVES

–

INSTAURATION D'UN DROIT DE PREEMPTION URBAIN

–

Par délibération du 01/09/2025, le Conseil Municipal a :

- accepté la délégation du Droit de Préemption Urbain tel qu'il résulte des dispositions légales du code de l'urbanisme sur l'ensemble des zones UA, UB, UC, UM, UL, UE et 1AU, 1AUM, 1AUL, 1AUE, du PLUi du Cordais et du Causse ;

- décidé de donner délégation à M. le maire, selon l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'exercice du Droit de Préemption Urbain.

La délibération est consultable en mairie.

Régimes matrimoniaux

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

–

Suivant acte reçu par Me LABASSA, Notaire de la SELARL « NOTALIFE », titulaire d'un Office Notarial à COUFOULEUX, 52 Av. Jean Bérenguier, CRPCEN 81071, le 19/09/2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la SEPARATION DE BIENS entre : M Maxime Francis René PEYTAVY, artisan boucher, et Mme Tatiana HEDDEBAUT, vendeuse polyvalente, demeurant ensemble à RABASTENS (81800) 18 rue du Rajoulet. M. né à TOULOUSE (31000) le 17/03/1998, Mme née à VILLEFINTE (93420) le 19/12/1997. Mariés à la mairie de RABASTENS (81800) le 07/09/2024 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. M et Mme sont de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion. Le notaire.

Constitutions

LE FOURNIL SOREZE SAS

–

AVIS DE CONSTITUTION

–

au capital de 1 000 euros Siège social : 14 rue de Ferlus 15 Allée du Ravelin, 81540 SOREZE Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Sorèze du 01/09/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SAS Dénomination : LE FOURNIL SOREZE Siège : 14 rue de Ferlus 15 Allée du Ravelin, 81540 SOREZE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 1 000 Objet : Vente de produits de boulangerie cuis sur place, snacking, pâtisserie, boissons, vente sur place et à emporter Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M Philippe VERGNES, demeurant 2 rue Commandant Croux, 81540 SOREZE La Société sera immatriculée au RCS de Castres.

POUR AVIS Le Président

Suite légales page suivante

Avis au public

AVIS AU PUBLIC
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET
Enquête publique conjointe relative à l abrogation de la carte communale et à l élaboration du Plan Local d Urbanisme de la commune de Giroussens

–

Le public est informé que, par arrêté communautaire n°37_2025A en date 04/09/2025, le Président de la Communauté d Agglomération a prescrit l enquête publique conjointe relative à l abrogation de la carte communale et à l élaboration du Plan Local d Urbanisme (PLU) de la commune de Giroussens.

Le siège de l enquête est établi à la mairie de Giroussens pour une durée de 36 jours consécutifs, du 14 octobre 2025 (9h00) au 18 novembre 2025 (12h00).

M. Jérémie Lemoine, commissaire enquêteur désigné par la magistrate déléguée du Tribunal administratif de Toulouse, assurera la conduite de l enquête.

Le dossier de l enquête publique conjointe est consultable :

-Sur support papier et numérique, mis à disposition en mairie de Giroussens, aux jours et heures habituels d ouverture de la mairie (du mardi au samedi de 9h à 12h),

-Sur le site internet de la Communauté d Agglomération (Onglet Mon Agglo>Aménagement du territoire> Documents en vigueur - Plan Local d Urbanisme(PLU) >Enquête publique//En cours ou à venir).

Pendant toute la durée de l enquête publique, les observations et remarques du public pourront être consignées :

- lors des permanences du commissaire enquêteur définies ci-après,
- sur les registres d enquête papier, ouverts à cet effet en mairie de Giroussens (du mardi au samedi de 9h à 12h),
- sur le registre numérique disponible sur le site internet de la Communauté d Agglomération,
- par courrier postal, adressé au commissaire enquêteur à l adresse suivante : Mairie de Giroussens - 6 place de la Mairie - 81500 Giroussens,
- par voie électronique, à l adresse suivante : urbanisme@giroussens81.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Giroussens :

- le mardi 14 octobre de 9h à 12h,
- le samedi 25 octobre de 9h à 12h,
- le mardi 18 novembre de 9h à 12h.

A l expiration du délai de l enquête, les registres papier seront clos et signés par le commissaire enquêteur et le registre numérique inaccessible.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, aux jours et heures habituels d ouverture, en Mairie de Giroussens, au siège de la Communauté d Agglomération et sur son site internet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie de ces pièces auprès du service urbanisme de la Communauté d Agglomération à l adresse : Técou BP 80133, 81604 GAILLAC Cedex

AVIS AU PUBLIC
–
Commune de MOUZIEYS-PANENS
INSTAURATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

–

Par délibération en date du 12 septembre 2025, le Conseil Municipal a accepté la délégation du Droit de Préemption Urbain tel qu il résulte des dispositions légales du code de l urbanisme sur l ensemble des zones UA, UB, UC, UM, UL, UE et 1AU, 1AUM, 1AUL, 1AUE, du PLUi du Cordais et du Causse ; a décidé de donner délégation à Monsieur le Maire, dans les conditions fixées par l article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, l exercice du Droit de Préemption Urbain pour les zones citées ci-dessus.

La délibération est consultable en Mairie aux jours et horaires d ouverture habituels du secrétariat.

AVIS AU PUBLIC
–
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET
Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

–

Le public est informé que, par arrêté n°36_2025A en date du 13 août 2025 et par arrêté rectificatif n°39_2025A en date du 04 septembre 2025, le Président de la Communauté d Agglomération a prescrit l enquête publique relative à l élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté d Agglomération Gaillac Graulhet. Elle aura lieu au siège de la Communauté d Agglomération situé sur la commune de Técou, et dans les mairies des communes de Gaillac, Graulhet, Rabastens et Lisle-sur-Tarn, pour une durée de 33 jours consécutifs du 13 octobre 2025 à 9h00 au 14 novembre 2025 à 16h00.

Par la décision n°E25000080/31 du 26 mai 2025, Philippe Grimaud en qualité de magistrat délégué à la présidence du Tribunal Administratif de Toulouse, ont été désignés Monsieur Didier Guichard, en qualité de président de la commission d enquête, Monsieur Jean-Paul Jaudon et Madame Maryse Lacan, en qualité de membres titulaires de la commission d enquête et Monsieur Jean-Jacques Vidal en qualité de membre suppléant de la commission d enquête.

Le dossier du Schéma de Cohérence Territoriale sera consultable en version papier au siège de la Communauté d Agglomération Gaillac Graulhet et à l accueil des mairies de Gaillac, Graulhet, Rabastens et Lisle-sur-Tarn, aux jours et heures habituels d ouverture.

Le dossier est consultable sur le site internet de la Communauté d Agglomération (Onglet Mon Agglo>Aménagement du territoire>Schéma de Cohérence Territoriale) et depuis un poste informatique, mis à disposition à l accueil du siège de la Communauté d Agglomération Gaillac Graulhet - Le Nay 81600 Técou ; aux jours et heures habituels d ouverture au public.

Les observations et remarques du public pourront être consignées :

- sur les registres d enquête papier ouverts à cet effet sur les cinq lieux de permanence ;
- sur le registre dématérialisé à l adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/6565 et depuis le site internet de la Communauté d Agglomération (Onglet Mon Agglo>Aménagement du territoire>Schéma de Cohérence Territoriale) ;
- en les adressant par écrit au Président de la Commission d Enquête au siège de la Communauté d Agglomération Gaillac Graulhet, à l adresse suivante : Le Nay 81600 Técou
- en les transmettant par courrier électronique à scot.enquetepublique@gaillac-graulhet.fr

Les commissaires enquêteurs recevront le public aux lieux de permanences, dates et horaires indiqués ci-dessous :

- lundi 13 octobre 2025 de 9h à 12h au siège de la Communauté d Agglomération à Técou,
- vendredi 17 octobre 2025 de 9h à 12h à la Mairie de Gaillac,
- mardi 21 octobre 2025 de 14h à 17h à la Mairie de Lisle-sur-Tarn,
- vendredi 24 octobre 2025 de 9h à 12h à la Mairie de Rabastens,
- lundi 27 octobre 2025 de 14h à 17h à la Mairie de Gaillac,
- jeudi 30 octobre 2025 de 9h à 12h à la Mairie de Graulhet,
- lundi 3 novembre 2025 de 9h à 12h à la Mairie de Lisle-sur-Tarn,
- mercredi 5 novembre 2025 de 14h à 17h à la Mairie de Rabastens,
- mercredi 12 novembre 2025 de 14h à 17h à la Mairie de Graulhet,
- vendredi 14 novembre 2025 de 13h30 à 16h au siège de la Communauté d Agglomération à Técou.

A l expiration du délai de l enquête, les registres d enquête présents au siège de la Communauté d Agglomération Gaillac Graulhet et à l accueil des mairies de Gaillac, Graulhet, Rabastens et Lisle-sur-Tarn, seront clos et signés par le président de la commission d enquête et les remarques transmises par voie électronique ne seront plus prises en compte.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée au siège de la Communauté d Agglomération Gaillac Graulhet pour y être tenue à la disposition du public aux jours et heures habituels d ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l enquête. Les documents seront également consultables sur le site de la Communauté d Agglomération : https://www.gaillac-graulhet.fr (Onglet Mon Agglo > Aménagement du territoire > SCoT > Enquête publique)

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces auprès de la Communauté d Agglomération à l adresse : Le Nay 81600 Técou.

AVIS AU PUBLIC
–
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET
Révision générale du Plan Local d Urbanisme de la commune de Rivières (Tarn)

–

Le public est informé que, par arrêté communautaire n°40_2025A en date du 12 septembre 2025, le Président de la Communauté d Agglomération a prescrit l enquête publique relative à la révision du plan local d urbanisme de la commune de Rivières. Le siège de l enquête est établi à la mairie de Rivières pour une durée de 31 jours consécutifs du mercredi 15 octobre (10h00) au vendredi 14 novembre 2025 (12h30).

Mme Caroline THAU, commissaire enquêtrice désignée par la magistrat délégué du Tribunal Administratif, assurera la conduite de l enquête.

Le dossier de l enquête publique est consultable :

- Sur support papier et numérique, mis à disposition en mairie de Rivières, aux jours et heures habituels d ouverture (lundi-mardi 15h00-17h00, mercredi-jeudi-vendredi 10h30-12h30),
- Sur le site internet de la mairie https://www.mairie-rivieres.com (onglet Urbanisme / Révision PLU) et sur celui de la Communauté d Agglomération (Onglet Mon Agglo>Aménagement du territoire>Documents en vigueur-Plan Local d Urbanisme(PLU) >Enquête publique//En cours ou à venir).

Pendant toute la durée de l enquête publique, les observations et remarques du public pourront être consignées :

- lors des permanences de la commissaire enquêtrice définies ci-après,
- sur le registre d enquête papier, ouvert à cet effet en mairie de Rivières (lundi-mardi 15h00-17h00, mercredi-jeudi-vendredi 10h30-12h30),
- sur le registre numérique disponible sur le site internet de la Communauté d Agglomération,
- par courrier postal, adressé à la commissaire enquêtrice à l adresse suivante : Mairie de Rivières - 45 Route d Aiguelèze - 81 800 RIVIERES,
- par voie électronique, à l adresse suivante : revisionpluirivieres@orange.fr

La commissaire enquêtrice recevra le public en mairie de Rivières :

- Mercredi 15 octobre 2025 de 10h00 à 12h00,
- Mardi 28 octobre 2025 de 15h00 à 17h00,
- Vendredi 14 novembre 2025 de10h30 à 12h30.

A l expiration du délai de l enquête, le registre papier sera clos et signé par la commissaire enquêtrice et le registre numérique inaccessible.

Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d ouverture, en mairie de Rivières et au siège de la Communauté d Agglomération ainsi que son site internet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces auprès du service urbanisme de la Communauté d Agglomération à l adresse : Técou BP 80133, 81604 GAILLAC Cedex

SAINT MARTIN LAGUÉPIE

–

Par délibération en date du 8 septembre 2025, le Conseil Municipal a accepté la délégation du Droit de Préemption Urbain tel qu il résulte des dispositions légales du code de l urbanisme sur l ensemble des zones UA, UB, UC, UM, UL, UE et 1AU, 1AUM, 1AUL, 1AUE, du PLUi du Cordais et du Causse ;

a décidé de donner délégation à Monsieur le Maire, dans les conditions fixées par l article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, l exercice du Droit de Préemption Urbain pour les zones citées ci-dessus.

La délibération est consultable en Mairie : 123 route de Cordes 81170 SAINT MARTIN LAGUÉPIE aux jours et horaires d ouvertures habituels du secrétariat

05.63.30.24.59 - mairiestml@orange.fr

Annonces administratives

PRÉFET DU TARN
Liberté Égalité Fraternité

Bureau des élections et de la réglementation
Secrétariat de la commission départementale d aménagement commercial

–

Préfecture du Tarn
Secrétariat CDAC - Décision n° D060148125

–

Réunie le 11 septembre 2025, la commission départementale d aménagement commercial du Tarn a autorisé le projet de création d un magasin sous l enseigne KRYS, d une surface de vente de 265,15 m², par reprise d une cellule commerciale vide, engendrant l extension de l ensemble commercial de la Baute situé allée du Commerce sur la commune du Séquestre, suite au dépôt d une demande d autorisation d exploitation commerciale par la SCI J.P.P. - dossier CDAC n° D060148125.

L avis sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Enquêtes publiques

VILLE D' AUSSILLON

COMMUNE D AUSSILLON

AVIS D ENQUÊTE PUBLIQUE
Modification de droit commun n°2 du plan local d urbanisme d Aussillon

Par arrêté n° 2025/179 du 3 septembre 2025, le maire d Aussillon a ordonné l ouverture de l enquête publique pour la modification de droit commun n° 2 du plan local d urbanisme (PLU).

M. CONDÉ domicilié à ALBI, retraité de la fonction publique territoriale, a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire-enquêteur titulaire et M. Christian RESSEGUIER suppléant.

L enquête se déroulera à la mairie du jeudi 25 septembre 2025 00 heure au lundi 27 octobre 2025 17h00. Pendant la durée de l enquête, le dossier sera consultable en format papier et sur un poste informatique aux jours et heures habituels d ouverture de la mairie. Il sera également téléchargeable en version informatique consultable sur le site internet suivant : https://www.ville-aussillon.fr/urbanisme

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie d Aussillon les :

- Jeudi 25 septembre 2025 de 9 heures à 12 heures,
- Jeudi 16 octobre 2025 de 9 heures à 12 heures,
- Lundi 27 octobre 2025 de 14 heures à 17 heures.

Pendant la durée de l enquête, les observations sur le PLU pourront être consignées sur le registre d enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l adresse suivante : M. le commissaire enquêteur, mairie d Aussillon, 1 Place de la Mairie, BP 541, 81208 Aussillon cedex ou par courrier électronique : modif-plu@ville-aussillon.fr.

Au terme de l enquête publique et selon les résultats de l enquête, la modification du PLU pourra faire l objet d une approbation par délibération du conseil municipal.

Les informations relatives à l enquête pourront être obtenues auprès de la commune d Aussillon.

A l issue de l enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie d Aussillon et sur le site internet suivant ville-aussillon.fr pendant un an à compter de la date de clôture de l enquête.

Enquêtes publiques

AVIS D ENQUETE PUBLIQUE
–
Commune de Cagnac-les-Mines

–

Enquête publique unique
Relative à la révision du Plan Local d Urbanisme (PLU) et à la mise en place d un Périmètre Délimité des Abords (PDA)

–

Le public est informé que, par arrêté municipal n°59/2025 du 31 juillet 2025, M. le Maire de la commune de Cagnac-les-Mines a ordonné l ouverture de l enquête publique unique sur le projet de révision du PLU, prescrite par délibération du Conseil municipal du 29 mars 2021, en vue de son approbation par le Conseil municipal ainsi que sur la mise en place d un PDA.

Cette enquête publique unique se déroulera pendant une période de 31 jours consécutifs, du lundi 22 septembre 2025 à 09h00 au mercredi 22 octobre 2025 à 17h00.

Le dossier de révision du PLU, et notamment son rapport de présentation, décrit le territoire, explique le projet et évalue les incidences du projet sur l environnement. L ensemble des informations environnementales se rapportant à l objet de l enquête (dont l avis de l autorité administrative de l Etat compétente en matière d environnement, ainsi que le mémoire y répondant) est joint au dossier et peut donc être consulté dans les mêmes conditions. Le dossier de mise en place d un PDA comprend : la délibération d approbation de la proposition du Périmètre Délimité des Abords, le dossier de présentation de la proposition du Périmètre Délimité des Abords et la cartographie détaillée.

A cet effet, ont été désignés par Madame la Présidente du tribunal administratif de Toulouse : Monsieur Pierre CAMARDA en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur François PAUTHE en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le registre d enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, ainsi que le dossier de Plan Local d Urbanisme (PLU) et le dossier de mise en place d un PDA, au format papier, seront consultables du lundi 22 septembre 2025 à 09h00 au mercredi 22 octobre 2025 à 17h00, soit une durée de 31 jours, en mairie de Cagnac-les-Mines, aux jours et heures habituels d ouverture, rappelés ci-après.

Horaires d ouverture de la mairie de Cagnac-les-Mines (1 place du 8 mai 1945, 81130 - Cagnac-les-Mines) :

- Du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

L ensemble des pièces des dossiers sera également déposé et consultable sur un poste informatique réservé à cet effet, en mairie de Cagnac-les-Mines.

Les dossiers d enquête publique unique sont aussi consultables, pendant toute la durée de l enquête publique unique, sur le site de la commune : https://cagnac-les-mines.fr/fr/

Le public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d enquête ; les adresser par écrit à la Mairie, à l attention de M. le commissaire enquêteur ; ou les adresser au commissaire enquêteur via l adresse électronique suivante : melvil.fraysse@cagnaclesmines.fr

Toutes les observations seront publiées, dans les meilleurs délais, sur le site internet : https://cagnac-les-mines.fr/fr/ ; et seront recevables jusqu au 22 octobre 2025 à 17h00 dernier délai, quel que soit le support utilisé.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie de Cagnac-les-Mines :

- Le lundi 22 septembre 2025 de 09h00 à 12h00
- Le samedi 4 octobre 2025 de 09h00 à 12h00
- Le mercredi 15 octobre 2025 de 14h00 à 17h00

Son rapport et ses conclusions transmis à M. le Maire, dans un délai d un mois à expiration de l enquête, seront tenus à disposition à la Mairie et sur le site internet : https://cagnac-les-mines.fr/fr/

Toute information concernant les projets de révision du Plan Local d Urbanisme et la mise en place d un PDA pourra être demandée à Monsieur le Maire.

Le Maire,
Patrice NORKOWSKI

AVIS D ENQUÊTE PUBLIQUE
–
PERMIS DE CONSTRUIRE
–
Relatif à la construction d un PARC photovoltaïque au sol soumis à évaluation environnementale SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LABASTIDE-GABAUSSE (81) PAR LA SAS TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE.

Par arrêté préfectoral du 24 septembre 2025, une enquête publique de 30 jours est ouverte, du jeudi 16 octobre 2025 à 14h00 au vendredi 14 novembre 2025 à 12h00, sur le territoire de la commune de Labastide-Gabausse (81400), concernant la demande de permis de construire déposée par la SAS TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE relatif au projet de construction d un parc photovoltaïque au sol et de ses équipements annexes (locaux techniques, chemin d accès situé au lieu-dit « PERGADE » sur plusieurs parcelles. Le projet développera une puissance de 2,44 MWc environ sur une surface clôturée de 3 hectares.

Le siège de l enquête publique est situé à la mairie de Labastide-Gabausse (81400), 15 place de Labastide-Basse.

Le tribunal administratif de Toulouse a désigné M. Christian SOULIÉ pour conduire l enquête publique relative à la demande susvisée en qualité de commissaire enquêteur et M. Jean-Marie PUECH en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Afin de recevoir les observations écrites et orales du public, le commissaire enquêteur tiendra des permanences dans les locaux de la mairie de Labastide-Gabausse aux dates suivantes :

Mairie de Labastide-Gabausse :

- jeudi 16 octobre 2025 : de 14h à 17h
- mardi 21 octobre 2025 de 9h à 12h
- mercredi 29 octobre 2025 de 9h à 12h
- vendredi 14 novembre 2025 de 9h à 12h

Le dossier, comprenant notamment une étude d'impact, un résumé non technique de l étude d impact et l avis de l autorité environnementale est consultable sur le site internet de la préfecture du Tarn à l adresse suivante : www.tarn.gouv.fr.

Le dossier est également déposé dans les locaux de la mairie de Labastide-Gabausse où, pendant la durée de l enquête, le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d ouverture au public.

Les observations du public pourront aussi, pendant la durée de l enquête publique, être formulées par voie électronique à l adresse suivante : pref-trf-labgab@tarn.gouv.fr ou adressées par voie postale au siège de l enquête : mairie de Labastide-Gabausse, à l attention du commissaire enquêteur, « enquête publique SAS TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE», 15 place de Labastide-Basse, 81400 Labastide-Gabausse.

Toute information sur le dossier soumis à enquête peut être obtenue auprès de la SAS TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE représentée par M. Gabriel ALLEE (Tél. : 06 17 80 13 09 gabriel.allee@totalenergies.com) ou de la préfecture du Tarn secrétariat général aux affaires départementales - bureau de l environnement et des affaires foncières où le dossier est consultable en version papier ou sur un poste informatique.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d enquête publique auprès de ce même bureau.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l enquête, à la mairie de Labastide-Gabausse et à la préfecture du Tarn secrétariat général aux affaires départementales 81013 Albi Cedex 9, ainsi que sur le site internet : www.tarn.gouv.fr.

A l issue de la procédure, le préfet du Tarn statuera par arrêté sur la demande, en accordant ou en refusant le permis de construire objet de la demande déposée par la société SAS TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE pour la construction d un parc photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Labastide-Gabausse.

BRIC-A-BRAC

Vends 6 cartons de livres enfants variés TBE de 0 à 12 ans 30 € ST JUERY Tél. 06.86.89.18.48

BROCANTE

Achète meubles anciens débarrasse maisons Tél. 06.17.99.08.90

DIVERS

Occasions diverses

Vends scie circulaire lame de 60cm moteur 4cv courroie neuve 270 € Tél. 06.47.69.98.68

Vends lit 140x190 cadre de lit+ sommier + matelas 120 € TBE HR Tél. 05.63.47.04.53

CET EMPLACEMENT VOUS INTERESSE ? APPELEZ LE 05 63 48 75 43

Vends armoire d'entrée penderie+ casiers 180Haut/55Prof/120Larg TBE Bois massif HR 120 € Tél. 05.63.47.04.53

Vends barbecue état neuf à GAZ 130LONG/50LARGE/110HAUT + accessoires 150 € HR + table basse ronde en chêne à rénover 73DIAM 45HAUT 50 €+ table à manger en chêne 100Larg/150Long/76Haut 2 rallonges 50 € BE HR Tél. 05.63.47.04.53

Vends petit secrétaire en chêne 70LARG/120HAUT/40PROF 50 € HR Tél. 05.63.47.04.53

Vends Piano droit en chêne 120 € HR Tél. 05.63.47.04.53

Vends portail H3M L2.60 200 € + masse pour tracteur 700KG 200 € LACAUNE Tél. 06.44.06.26.51

Vends échafaudage MEFRAN bon prix à débattre plusieurs hauteurs et échelles Tél. 06.15.04.80.82

Vends oscillateur Basile 10 rampes de 5M Tél. 06.24.27.15.34

Vends 9 portes intérieures neuves jamais servis bois massif Tél. 06.71.85.58.86

Brocante

ANTIQUAIRES & ASSOCIES OCCITANIE-RECONNUS REGIONALEMENT ACHAT-VENTE-EXPERTISE Tél. 06.07.67.97.67

CHAUFFAGE

Combustible

Part vends bois de chauffage chêne Hêtre sec 1an 1/2 50cm fendu 70 €/M3 livraison poss trajet Lacaune-Albi 10 €/m3en+ Tél. 06.73.48.43.02

Vends bois de chauffage très propre - 24 mois de séchage. Tél. 06.86.30.67.23

EMPLOI

Demande d'emploi

Femme retraitée ayant temps libre ex-secrétaire vous aide aux divers papiers assurance impôts banque locations rangement archivage peut vous accompagner aux RDV ALBI paiement CESU Tél. 06.45.33.53.12

Magnétiseur

ENERGETIC THERAPY ALBI **Magnétiseur Rebouteux Médium** au cabinet ou à distance Tél. 06.88.32.19.77

Voyance

Maître GELANY : Grand Médium international 15 ans d'expérience, sérieux. Quelque soit votre problème, venez me voir en toute confiance, même pour les cas les plus désespérés. Grâce à mes travaux occultes ancestraux africains, je trouverai la solution dans tous les domaines Tél. 07.58.89.04.55

KARA VOYANCE Voyant Médium Guérisseur Spécialiste des travaux occultes retour rapide de l'être aimé Amour chance travail protection problèmes familiaux éloignement de la rivale Résultat 100% garanti dans tous les domaines Déplacement possible ou par correspondance Tél. 06.43.38.67.50.

Professeur Sidy Lamine Voyant Médium Géomancien met à votre disposition tout son pouvoir et ses dons héréditaires pour vous apporter le réconfort qu'il vous faut dans votre vie quotidienne : Amour,travail,sentiments... Résultat 100% immédiat après la consultation - Facilité de paiement. Tél. 06.75.32.29.30

MAITRE BOUMBA VOYANT MEDIUM GUERISSEUR Je vous libère de tous types de soucis financiers, physiques, couple, désenvoûtement, déblocage, examens, impuissance sexuelle. Spécialiste des travaux occultes. 100% de réussite - Travail sérieux et rapide, déplacement possible. Tél. 06.28.68.33.46

MAÎTRE KOUTOUB
Grand Voyant Médium Africain met son puissant savoir ancestral à votre service pour vous aider à surmonter tous vos problèmes : Amour, Chance Travail....
Consultation sérieuse, discrète et efficace
Contactez-moi dès maintenant au
06 37 44 37 79
Déplacements possibles

VÉHICULE

Opel

Vends OPEL CORSA CDTI Année 2013 230000 kms 4 pneus neufs vidange faite CT fait au moment de la vente Tél. 06.88.28.59.30

Autres marques

Vends SUZUKI Peugeot Diesel gris 5 p attelage batterie neuve pneu BE siège cuir chauffant toit ouvrant très bon état HR Tél. 07.82.12.31.91

AGRICULTURE

Matériel agricole

Vends tracteur chenilles FIAT 411 Verger Bon état Tél. 06.18.49.38.35

Achète canon effaroucheur pour corbeaux Tél. 06.70.83.32.96

Vends tracteur DB 990, Benne 6 tonnes AURAN, divers petits matériels Tél. 06.85.46.09.76

ANIMAUX

Gros bétail

Vends brebis Lacaune production viande ou lait pour cessation activité secteur FAUSSERGUES Tél. 05.63.56.42.81

Chiens - Chats

Donne Beagle Mâle 4 ans vaccin puce toute chasse cause surnombre et santé Tél. 06.30.17.96.73

IMMOBILIER

Maison

REQUISTA Vends maison tout confort+-dépendances+terrain prix à débattre après visite Tél. 06.19.50.54.54

RENCONTRE

Rencontre union

Femme cherche Homme 66-69 ans NF NB relation seine et durable pas sérieux s'abstenir Ecr Jnal n°21090

H 77 ans seul cherche F sérieuse pour rompre solitude sur ALBI Ecr Jnal n°21109

Dame cherche H58-68 ans pr rompre solitude NF sortie, marche, aimant la nature, animaux Ecr Jnal n°21115

«Ni club ni agence» + de 3400 annonces de particulier à particulier avec téléphone pour des rencontres sérieuses sur votre région. POINT RENCONTRES MAGAZINE, documentation gratuite sous pli discret 0800 02 88 02 (service et appel gratuits).

H cherche dame 70-76 ans sérieuse simple pour relation durable et partager la solitude Tél. 07.68.06.82.39

H 58 ans cherche dame pour relation durable sincère et sérieuse ville ou campagne Tél. 06.19.73.26.40

CHASSE

LESCURE D'ALBIGEOIS : chasse et passage interdits sur la propriété de M. PUECH Didier, lieu dit Le Bousquet haut et le Rivas.

www.letarnlibre.com

Bric à brac — GRATUIT pour un objet de moins de 30 €

Réservée aux particuliers. Toute annonce doit obligatoirement nous être adressée sur ce bon (écrite très lisiblement). Elle paraîtra dans le prochain journal et sera valable uniquement pour cette date. Les lots d'objets divisibles, les animaux, etc. seront systématiquement écartés. ***PAPIER+ WEB***

Attention : le journal se réserve le droit de refuser l'insertion sans en indiquer la raison.

vide-greniers 3 €

Un seul coupon par objet.
votre objet de moins de 100 €
PAPIER + WEB

Attention : le journal se réserve le droit de refuser l'insertion sans en indiquer la raison.

10 € LES 3 LIGNES

Le Tarn libre — **Votre annonce papier + web**

TEXTE DE L'ANNONCE - Écrire en lettres capitales, une lettre par case et une case vide entre chaque mot.

① ② ③ ④ ⑤

VOTRE RUBRIQUE

- ❑ Vide greniers
- ❑ Bric-à-brac
- ❑ Divers et occasions
- ❑ Emploi
- ❑ Chauffage
- ❑ Deux roues
- ❑ Véhicules
- ❑ Animaux
- ❑ Agriculture
- ❑ Immobilier
- ❑ Location
- ❑ Rencontre
- ❑ Sports - Loisirs
- ❑ Rubrique personnalisée

Attention : seules les annonces reçues et réglées dans les délais sont publiées. Le journal se réserve le droit de refuser l'insertion sans en indiquer la raison.

NOM - Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Tél. : ..... *Signature*

❑ **Par chèque bancaire ou postal** à l'ordre du **Tarn libre**
❑ **Pour un paiement par carte bancaire :**
- rendez-vous à l'accueil de votre journal
- ou directement depuis notre site www.letarnlibre.com

Avant mercredi 10 h pour parution le vendredi suivant

Ces offres sont réservées aux particuliers. Pour les professionnels, contactez notre service commercial au 05 63 48 75 43

Calculez votre tarif

Forfait 3 lignes ..... ❑ **10 €**

Mettre en valeur votre annonce

Ligne supplémentaire ..... ❑ **1 €**
Texte gras ..... ❑ **1 €**
Encadré ..... ❑ **2 €**
Photo (200 dpi minimum) ..... ❑ **2 €**
Domiciliation ..... ❑ **6 €**
Nombre de parutions : .....

Pour 2 parutions, multipliez le prix par 2.

La 3e parution est offerte.

TOTAL : ..... €